

Saint-Constant, le 26 septembre 2005

Montérégie

6211-06-075

À l'attention Mme Renée Poliquin,
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bape

Opposition au tronçon Jean-Leman

Par la présente, je désire vous faire part de mon opposition au tracé Jean-Leman.

- Considérant que le tracé en zone agricole, tel que présenté au BAPE en 2002, amputait déjà plus de 80 hectares de terre agricole et en fragilisait 435 autres;
- Considérant qu'avec le tronçon Jean-Leman, rendu nécessaire par le choix du tracé en zone agricole, c'est maintenant plus de 106 hectares qui seront amputés et entre 450 et 470 hectares qui seront fragilisés;
- Considérant que ce choix irresponsable entraînera le gaspillage de 576 hectares de terre de qualité deux;
- Considérant que le tronçon Jean-Leman entraînera la destruction d'un boisé et causera une érosion éolienne des sols arables ce qui aura pour effet de fragiliser encore plus d'hectares de terres agricoles;
- Considérant que la distance additionnelle fera en sorte que cette autoroute au Sud sera moins attrayante pour les usagers et que plusieurs préféreront demeurer dans l'axe de la route 132;

- Considérant que l'augmentation des distances de transports accroîtra la pollution causée par le transport des marchandises et fera augmenter la consommation du pétrole, cette ressource naturelle non renouvelable;
- Considérant que **toute perte d'espace vert naturel** (terres agricoles et boisées) est nuisible pour le climat, la qualité de l'air et la préservation des richesses naturelles;

Nous croyons que la construction du tronçon Jean-Leman va à l'encontre de nos choix de société, à savoir la protection de l'environnement et le développement durable puisqu'il contribuera à l'augmentation de la production des gaz à effet de serre sans pour autant atteindre l'objectif visé, i.e. régler les problèmes de circulation routière.

Par conséquent, nous demandons instamment au Bape de rejeter le tronçon Jean-Leman et nous demandons au gouvernement de reconsidérer l'option de la construction de l'autoroute 30 sur la 132, ce qui permettrait d'éviter la construction de ce tronçon.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma requête et vous prie d'accepter mes meilleures salutations.

Michèle Bourdeau